

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 janvier 2019

Présents : Messieurs CLEMENT Guillaume, BARBAUD David, HESDIN Christian,
CASIER Christian, GIRAUD Bernard, MARTEAU Jean-François.
Mesdames RUSSEIL Marie-Pascale, BERTIN Monique.

Absents et excusés : Messieurs BARREIRA Auguste, CHEVRIER Raphaël.
Mesdames VERGER Nathalie, DOLIN Anne, FERGEAU Paquita.

Secrétaire de séance : MARTEAU Jean-François.

Ordre du jour :

- 1. Délibération autorisation d'exécution des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement 2018.
- 2. Délibération renouvellement dispositif argent de poche.
- 3. Délibération acte administratif pour cession terrains.
- 4. Délibération mise à jour RIFSEEP (Indemnité du personnel).
- 5. Délibération convention mise à disposition adjoint administratif à la commune de La Peyratte.
- 6. Compte rendu des différentes commissions.
- 7. Questions diverses.

- 1. Délibération autorisation d'exécution des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement 2018.

Avant le vote du prochain budget des dépenses d'investissement, le maire est en droit de pouvoir exécuter des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement 2018. Le conseil accepte cette délibération.

- 2. Délibération renouvellement dispositif argent de poche.

Le conseil accepte de renouveler le dispositif argent de poche pour l'année 2019.

Ainsi, 45 demi-journées sont programmées, réparties sur 2 périodes :

- Vacances de pâques,
- Vacances d'été.

- 3. Délibération acte administratif pour cession terrains.

Report de la décision au mois de février

- 4. Délibération mise à jour RIFSEEP (Indemnité du personnel).

A la délibération du 7 mars 2018, il convient de rajouter le grade : agent de maîtrise

- Pour l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) :

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS)
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	
Groupe 2	Agent d'entretien des bâtiments, Agent de restauration, Agent d'entretien des locaux et de restauration,	2 000 €

- Pour le CIA (Complément indemnitaire annuel) :

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS)
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	
Groupe 2	Agent d'entretien des bâtiments, Agent de restauration, Agent d'entretien des locaux et de restauration,	400 €

Le conseil accepte cette délibération.

- 5. Délibération convention mise à disposition adjoint administratif à la commune de La Peyratte.
Mise à disposition ponctuelle d'un agent administratif : Mme PICHET Martine

La commune de La Peyratte s'engage à prendre en charge les frais liés à cette mission soit :

- nombre d'heures effectuées x 21,07€
- frais de déplacement et frais de repas payés directement à l'agent.

- 6. Compte rendu des différentes commissions.

- Bâtiments :

* WC Publics : prévoir commission pour rédaction du dossier de consultation.

* Logement : peinture dans une chambre et changement des radiateurs avant l'arrivée du nouveau locataire (travaux réalisés par les agents).

* Salle des associations : panne des aérothermes – devis en cours (entreprise GEOFFROY).

* Église : validation du devis SONO LIVE pour installation de deux baffles supplémentaires dans le cœur de l'église (672 € TTC).

* Local commercial : visite de deux candidats ayant un projet d'installation.

* Mairie/cantine : présentation chiffrée des travaux effectués à la mairie et à la cantine ainsi que le montant des subventions accordées.

Cantine :

Dépenses (TTC)

Electricité (NASLIN Electricité) :	2 506.04 €
Menuiserie (Hervé PAITREULT) :	15 928.61 €
Maçonnerie (Aurélien BEAU) :	1 574.47 €
Garde-corps (Hervé PAITREULT) :	2 999.11 €
Ventilation (Ets GEOFFROY) :	<u>708.38 €</u>
	23 716.71 €

Recettes (sur HT)

Contrat de ruralité :	4 047 €
DETR :	4 654 €

Mairie-Intérieur :

Dépenses (TTC)

Maçonnerie (Aurélien BEAU) :	10 393.60 €
Electricité (Gatinelect) :	11 847.95 €
Electricité (GEREDIS-SOLAIRE P-C) :	1 830.34 €
Carrelage (Johan MOULIN) :	13 819.16 €
Peinture (Didier JAMET) :	14 562.40 €
Climatisation (Ets GEOFFROY) :	7 839.41 €
Plomberie-Sanitaire (GRIGNON Franck) :	12 467.22 €
Menuiserie (Hervé PAITREULT) :	47 529.76 €
Mobilier (SBS 79) :	<u>7 749.53 €</u>
	128 039.37 €

Recettes (sur HT)

Contrat de ruralité :	14 344 €
DETR :	15 774 €

Mairie-Extérieur :

<i>Dépenses (TTC)</i>		<i>Recettes (sur HT)</i>	
Maîtrise d'œuvre (URBA 37) :	3 780.00 €	Département :	11 220 €
Travaux (M.RY) :	<u>49 332.71 €</u>	DETR :	14 909 €
	53 112.71 €		

- Voiries :

- * Kiosque : la taille du chêne est repoussée au 30 janvier.
- * Empierrement des chemins en cours.
- * Lotissement : devis signé avec GEREDIS pour branchement éclairage public (450,72 € TTC).
- * Déchetterie : un point aura lieu avec la CCPG le lundi 28/01 à 14h pour la restitution du site.
Le broyage des végétaux est prévu aux alentours de la fin février.
- * Inondations de juin 2018 : Mail de SR TOPO (Service et Réalisations topographiques – Étudiants de l'école supérieure des Géomètres et topographes du Mans) propose leurs services : faire un état des lieux des réseaux d'eau (relevés topographiques, altimétrie des fossés et busages, création éventuelle de zones tampon) étudier devis.
- * Réserves incendie dans les villages : la commission voirie doit se réunir pour montage dossier de consultation défense incendie.
- * Bornes à verres : établir cahier des charges pour les plates-formes.
- * TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) : étudier en commission les modalités de mise en œuvre et calculer les recettes fiscales attendues
- * Le débouchage d'un sentier entre la route menant à la Pilière et la Ferlandière/le Lilas/la Daudinière (Vasles).

- Espaces verts :

- * Taillage des thuyas réalisé la semaine 3 par l'ESAT.
- * Aménagement du rond-point de la RN prévu en semaine 9.
- * NATURA 2000 : le comité de pilotage se réunira le vendredi 1^{er} février 2019 à 9h30 salle du conseil (mairie de Vasles). La commune sera représentée par MARTEAU Jean-François.

- Urbanisme :

- * PLU : démarche à nouveau en cours suite au courrier recommandé qui a fait réagir le bureau d'études.
- * PLUI : - réunion à la mairie le 10/01 pour faire l'inventaire des agriculteurs,
 - un COFIL aura lieu le 28/01,
 - le 05/02 à la salle des associations, réunion avec les agriculteurs pour un diagnostic agricole.

- Communication :

- * distribution du Ferrarien effectuée
- * les tableaux affichés en mairie resteront 2 mois et l'objectif est de faire tourner l'exposition.

- Bibliothèque :

- * Passage du médiabus 2 fois/an au lieu de 3 fois, par contre 4 résavet au lieu de 2 (commande par réservation et livraison faite à la Ferrière).

- Économie :

* Commerces ambulants (tous les vendredis matin de 9h à 13h) :

- Boucherie, charcuterie, traiteur depuis mi-décembre,
- poissonnerie, maraîcher depuis le 18 janvier.

A voir pour réaliser un panneau d'information.

* Magasin à louer : reçu 2 candidatures ; la commission économique s'engage à les recevoir pour la présentation des 2 projets.

La commission bâtiment devra étudier les travaux nécessaires pour remettre aux normes le local commercial et séparer la partie Poste (ex : WC PMR magasin et Poste ? Remise aux normes de l'éclairage ?...)

- Animations :

* Bon retour sur l'inauguration de la Mairie et des vœux du Maire à la population le 12 janvier.

* Réunion avec les associations le 17 janvier :

- bonne participation des associations (10 sur 12),
- objectif : occupations des salles pour l'année 2019.

• 7. Questions diverses.

- Remerciements vœux des anciens légionnaires,

- Remerciements du collège Jean de La Fontaine pour accord d'une subvention,

- Agenda :

- Don du sang : assemblée générale le 1^{er} février à 20h30 à la Ferrière,
- Chorale les Vois d'Autun : assemblée générale le 6 février à 13h30 à Thénezay,
- UNC : assemblée générale le 9 février à 14h30 à la Ferrière.

Fin de séance à 23h40